

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2026-12

LE JEUDI 12 MARS DEUX MIL VINGT SIX A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS, M Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSE, M Philippe BEUGNON, Mme Christine GIBAUD, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

SECRETARE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

nombre de conseillers :	
en exercice :	13
présents :	10
votants :	11
quorum :	7

PROCURATIONS :

M Didier DUFOURMANTEL donne procuration à M Thierry DUBOIS

ABSENTS EXCUSES :

M Romuald SEITÉ
M David LE GLANIC

AFFECTATION DE RESULTAT 2025 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reprendre les résultats

R001(résultat d'investissement) : 69 976,65 €

R002 (résultat d'exploitation) : 30 144,76 €

Ces résultats seront repris pour les écritures comptables du budget assainissement 2026.

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance
Isabelle LEPICIER-CAPUTO

Envoyé le : 17/03/2026
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :
Publié le : 17/03/2026
La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours dans un délai
de deux mois devant le Tribunal Administratif
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2026

Application agréée E-legalite.com



REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2026

Application agréée E-legalite.com